



SCP Carole LUZIER - Raphaëlle RENOUX
Huissiers de Justice associés

160 Cours du Médoc

33300 BORDEAUX

✉ : scp.luzier.renoux@huissier-justice.fr



Site de paiement en ligne : www.jepaieparcarte.com
Code Etude : 0635

☎ : 05.57.10.06.10

✉ : 05.57.10.06.16

MAIRIE AUSSAC VADALLE
61 Rue de la République
16560 AUSSAC-VADALLE

Référence Etude : 26094 – Mandat n° 6
Référence dossier : 21935603 DC8/DC8-Charles de Saint Pierre
FOUCAULT Marie C/ BOURABIER Mickael

A BORDEAUX, le 21 août 2020

Madame, Monsieur,

Je suis chargé d'exécuter le(s) titre(s) exécutoire(s) suivant(s) :
un jugement en premier ressort et par jugement contradictoire rendu par le Tribunal judiciaire d' Angoulême en date du 07/07/2020 portant au greffe le numéro 20/00019 signifié le 30/07/2020

à l'encontre de : Monsieur BOURABIER Mickael

Conformément aux dispositions de l'article L152-1 du Code des procédures civiles d'exécution, je vous prie de m'indiquer tous les renseignements que vous détenez concernant le ou les débiteurs ci-dessus mentionnés et permettant de déterminer les informations suivantes :

- L'état civil complet du débiteur
- L'adresse du ou des débiteurs,
- L'identité et l'adresse de son ou leur employeur,
- L'identité et l'adresse de tout tiers débiteur ou dépositaire de sommes liquides ou exigibles,
- La composition de son ou leur patrimoine immobilier.

Je vous rappelle les dispositions suivantes :

Article L152-1 du Code des procédures civiles d'exécution

«Sous réserve des dispositions de l'article 6 de la loi n°51-711 du 7 juin 1951 sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistiques, les administrations de l'Etat, des régions, des départements et des communes, les entreprises concédées ou contrôlées par l'Etat, les régions, les départements et les communes, les établissements publics ou organismes contrôlés par l'autorité administrative doivent communiquer à l'huissier de justice chargé de l'exécution les renseignements qu'ils détiennent permettant de déterminer l'adresse du débiteur, l'identité et l'adresse de son employeur ou de tout tiers débiteur ou dépositaire de sommes liquides ou exigibles et la composition de son patrimoine immobilier, à l'exclusion de tout autre renseignement, sans pouvoir opposer le secret professionnel.»

En vous remerciant vivement par avance de votre prompte réponse,
Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.



*Cordialement
The Erdogan
EJP*

COUT DE LA FORMALITE	
Décret n°2016-230 du 26 février 2016	
Arrêté du 26 février 2016 fixant les tarifs	
réglementés des huissiers de justice	
Emolument (Art R444-3 C. Com)	21,45
Total HT	21,45
TVA (20,00 %)	4,29
Total hors affranchissement	25,74
Affranchissement (Art R444-3)	
Affranchissement LS	2,39
Total TTC	28,13

Membre d'une association agréée. Le règlement des honoraires par chèque est accepté.

Etude ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 18h00.

Domiciliation bancaire : CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS - IBAN : FR 80 40031 00001 00000332756R 84 CDC CDCGFRPP

Numéro de TVA intracommunautaire : FR47319659470

« Conformément à la Loi informatique et libertés du 06/01/1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent.

Pour exercer ce droit, veuillez vous adresser aux personnes dûment habilitées de l'étude. »

Etude déclarée au CIL mutualisé sous le numéro : CIL1176